

vince la prohibition locale presque partout, et l'on est satisfait de ce système sous l'empire duquel le peuple s'est montré sobre, tempérant et industrieux ; et on n'y songe pas à imposer aux autres provinces une loi dont elles ne veulent point.

Maintenant, M. l'Orateur, je vais céder la parole à l'honorable député de Montmorency (M. Casgrain) dont les menaces d'écrasement ne m'ont pas empêché de dormir la nuit dernière.

M. CASGRAIN (Montmorency) : Mon honorable ami, le député de Richmond et Wolfe (M. Stenson), montre, il me semble, peu de bienveillance en faisant allusion au fait que l'honorable député de Beauharnois (M. Bergeron) a déjà été national et d'insinuer qu'il a cessé d'être national, pour devenir orateur-supplicant de cette Chambre. Cela est non seulement peu généreux, mais cela est un peu imprudent de la part de mon honorable ami. Cela ne constitue pas un argument, pas plus que ce serait, pour moi, un argument de dire que le zèle déployé par mon honorable ami (M. Stenson) était probablement dû au fait qu'il est salarié par le gouvernement de la province de Québec pour donner des conférences sur l'agriculture. Ce ne serait pas non plus un argument de dire que le zèle qu'il a montré est probablement dû en partie au fait—si la rumeur est fondée—qu'il est à la veille d'être élevé de cette position à une sphère supérieure comme directeur de la poste de la ville de Sherbrooke. J'aime à croire que cela est vrai, j'aime à croire qu'il ira bientôt rejoindre ce groupe heureux d'ex-députés libéraux qui sont aujourd'hui juges ou lieutenants-gouverneurs, et qu'on lui donnera ainsi un état plus agréable.

Il est très amusant pour moi d'entendre l'honorable député de Richmond et Wolfe dire que, jamais, le parti libéral de la province de Québec n'a fait appel aux préjugés et aux passions de race. Naturellement, je suis tenu d'accepter la parole de mon honorable ami, le député de Gaspé (M. Lemieux), lorsqu'il dit qu'il n'a pas déclaré durant la campagne électorale de Bagot, que les Canadiens-français étaient obligés de voter pour sir Wilfrid Laurier parce qu'il était Français et catholique, et contre sir Charles Tupper, parce que ce dernier était Anglais et protestant. Je suis tenu d'accepter son énoncé, mais je suis étonné qu'il n'ait pas fait un appel de cette nature ; je suis très surpris qu'il n'ait pas fait ce qu'un grand nombre de ses collègues, sinon tous ses collègues de la droite, font constamment depuis les cinq ou six dernières années dans la province de Québec. J'ai assisté à plusieurs luttes électorales dans cette dernière province, tant dans le district de Montréal que dans celui de Québec, et j'ai rencontré ces messieurs sur plus d'une tribune, et je puis déclarer que, depuis les cinq ou six dernières années, je ne suis pas monté sur un 'hustings' de la province de Québec sans entendre des paroles de ce genre, venant soit

M. STENSON.

de membres de la droite, soit de leurs amis et partisans. Je suis d'avis qu'il est du devoir de tout homme public, lorsqu'il se présente au peuple sur les 'hustings,' de s'efforcer d'éclairer ses auditeurs, de dire des choses auxquelles ils peuvent réfléchir sérieusement, des choses qui les aideront à voter avec intelligence. Mais toutes les fois que nous allons devant le public avec des arguments, toutes les fois que nous cherchons à raisonner avec nos concitoyens, on nous répond, non par un argument, mais par cet énoncé : 'Notre chef est un Canadien-français catholique, tandis que votre chef est un Anglais protestant.'

Je fais appel à la province de Québec, M. l'Orateur, pour attester l'absolue vérité de la déclaration que je fais.

J'ai entendu mon très honorable ami, le chef de cette Chambre, s'exprimer d'une manière différente. Je suis heureux de le dire, et je suis bien aise de le déclarer ici. Je l'ai entendu dire que son ambition et son désir sont que nous soyons un pays uni, que les différentes races qui habitent la Confédération du Canada—Anglais, Français, Irlandais et Écossais—oublient leurs différends autant que possible, afin que nous devenions un peuple uni, ne se proposant qu'une seule fin : rendre le Canada prospère. Je partage ce sentiment, et je demande avec instance au très honorable premier ministre de voir à ce que ses partisans de la province de Québec abandonnent la ligne de conduite qu'ils ont suivie jusqu'aujourd'hui. Il est tellement vrai, M. l'Orateur, qu'ils ont fait constamment ces déclarations, que j'ai averti moi-même ces messieurs ; je leur ai dit : Je vous ferai rougir, car je vais répéter à la Chambre des Communes l'argument dont vous vous servez. Aujourd'hui, je les avertis encore que s'ils continuent à suivre cette ligne de conduite, nous aurons, à la prochaine occasion, si la chose est possible, des sténographes pour prendre note de leurs paroles, de sorte qu'il n'y aura pas d'équivoque lorsqu'ils seront cités à la Chambre.

Il y a d'autres questions que nous pouvons discuter dans la province de Québec. Je prétends que nos auditoires dans cette province se composent de gens intelligents, capables d'apprendre l'histoire politique de ce pays et désireux d'être renseignés sur les questions publiques. Il y a beaucoup de questions sur lesquelles nous pouvons éclairer les habitants de la province de Québec, et, en notre qualité d'hommes publics, il est de notre devoir de les éclairer.

Je pourrais citer ici, comme preuve de ce que je viens de dire, l'allusion que contient le discours du Trône relativement à l'augmentation de l'immigration au Canada. Le gouvernement se félicite que pendant l'année dernière, l'immigration a considérablement augmenté dans ce pays.

Mais, M. l'Orateur, ce fait dont le gouvernement se félicite contraste singulièrement avec ce que nous ont déclaré les honorables membres de la droite pendant la campagne électorale de 1896, lorsque, de tribune en